

CCQ ECLUSE-BELVEDERE – COMPTE-RENDU
PREMIERE REUNION PLENIERE
LE 24 NOVEMBRE A 18H30,
EN VISIOCONFERENCE



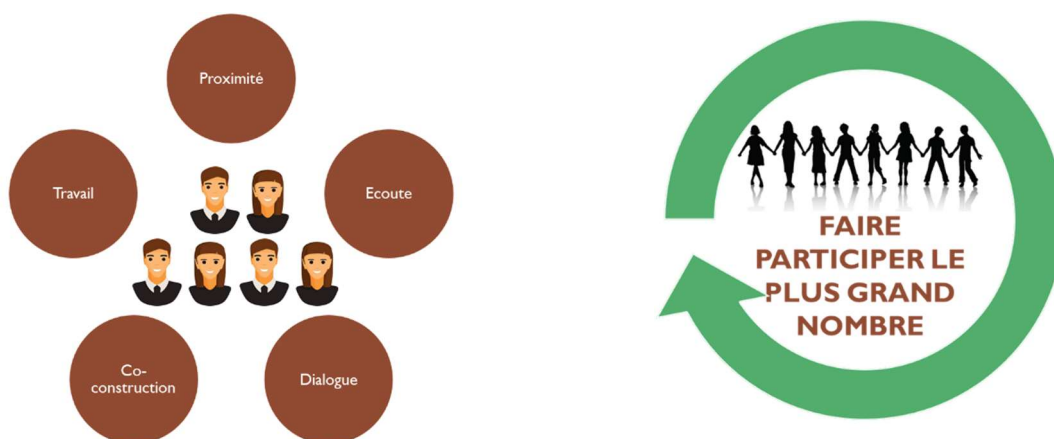
Démocratie participative

Présents	Isabelle de CRECY	Perrine COUPRY	Ghislain LE MASSON
-----------------	--------------------------	-----------------------	---------------------------

Conseil consultatif de quartier Ecluse Belvédère

Présents	Pierre PERRET	Benoît CARA	Françoise MONATLIK
	Huguette MOULIN	Vincent ROBIN	Sonia DEMEAUX
	Franck LIQUITO	Betty DELMAR	Vanessa GORGUEIRA
	Mirième LECLAND	Thérèse COTINEAU	Vicenta PALOMARES
	Carole BOURSEAU	Gaël CHABERT	
Excusé	Menoun HAYA-CAVARO	Allan COBRET	Corinne DUMONT
	David DENIS	Sylvia TRINEAU	Elange FLEURY
Absents	Christel BERGER	Nicolas BARRET	Christophe CHAUSSIN
	Aline MOTTET		

① INTRODUCTION DE MME DE CRECY, ADJOINTE AU MAIRE DELEGUEE A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE



Madame de CRECY précise qu'elle est également Adjointe au Maire déléguée à la Communication.

Suresnoise de longue date, coach en développement personnel et mère de famille, cette dernière a fait partie d'une association de parent d'élèves, du conseil consultatif de quartier Liberté et du conseil économique, social et environnemental de Suresnes (CESES).

Madame de CRECY rappelle l'esprit et les perspectives en matière de démocratie participative. Elle insiste sur le fait que les élus ne sont pas les seuls sachants et fait appel à l'intelligence collective des membres du CCQ et de l'ensemble des Suresnois. Elle souligne le rôle central du CCQ comme relais d'information et comme force de propositions. Madame de CRECY mentionne les grands projets qui jalonneront le mandat :

- l'évolution des instances qui fera l'objet d'un travail continu avec le CCQ pendant toute l'année 2020-2021 et pour laquelle les membres sont amenés à faire des propositions ;
- la concertation autour des grands projets tels que la mise en place du plan vélo, la stratégie urbaine à 20 ans ou la rénovation du centre-ville ;
- le budget participatif ;
- la Mairie Mobile ;
- la plateforme participative ;
- le baromètre de satisfaction des citoyens.

Madame de CRECY rappelle ainsi les 2 objectifs de cette année 2020-2021 pour le CCQ : améliorer le cadre de vie du quartier et faire évoluer l'instance.

Monsieur PERRET se présente. Monsieur PERRET est également Adjoint au Maire délégué à l'Enseignement Supérieur et à la formation continue, aux Systèmes d'information et à l'e-administration. Monsieur PERRET précise que deux écoles d'enseignement supérieur se sont récemment implantées à Suresnes :

- l'ENSIATE, installée rue du Port aux vins (<https://www.ensiate.fr/lecole-denseignement-superieur-dingenierie-appliquee-a-la-thermique-energie-et-lenvironnement/>) ;
- la SKEMA qui ouvrira ses portes le 1^{er} janvier 2021 quai Marcel Dassault (<https://www.skema-bs.fr/campusgrandparis>).

Monsieur PERRET ajoute qu'il habite le quartier depuis 4 ans et qu'il est consultant dans le privé.

Madame COUPRY se présente également. Madame COUPRY est Conseillère municipale Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Événementiel et Tourisme, Démocratie participative. Elle est chargée de la mise en œuvre du budget participatif. Suresnoise depuis 17 ans, elle a notamment été membre de l'association de parents d'élèves de l'école des Cottages et du CCQ Liberté. Madame COUPRY précise que la mise en place du budget participatif nécessitera un investissement prononcé des membres.

Le CCQ est ravi d'accueillir en 2020 les nouveaux membres suivants :

- Monsieur Benoît CARA (Monsieur CARA, qui travaille dans l'événementiel, fait part de son souhait de s'investir afin d'améliorer la vie du quartier).
- Madame Sonia DEMAUX (Retraitée, Madame DEMAUX a été factrice au sein du Groupe La Poste. Elle a été conseillère municipale de 2014 à 2020. Madame DEMAUX est très intéressée par la mise en place du budget participatif).
- Madame Françoise MONATLIK (Madame MONATLIK est intervenante en prévention des risques professionnels. Cette dernière s'intéresse particulièrement aux questions d'urbanisme et de sécurité. Elle circule à vélo dans Suresnes).

1. Point sur la communication

Il est rappelé que les membres des CCQ sont des interlocuteurs privilégiés et des relais entre les habitants et les services de la Mairie.

1. En complément des informations reçues du service Vie des quartiers, les membres sont invités à se renseigner fréquemment sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn), l'application de la ville, en lisant le Suresnes Mag et en étant attentifs aux informations communiquées sur les panneaux d'affichage de la ville et sur les panneaux de type Naja.
2. Les membres des CCQ sont également invités à partager l'information auprès de leurs connaissances suresnoises et à faire remonter au service Vie des quartiers les suggestions et informations utiles au maintien d'un cadre de vie de qualité au sein de la Ville.



2. « Des élus à votre écoute » - point sur le lancement des différents dispositifs

Les permanences de Monsieur le Maire

Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes, reçoit à l'Hôtel de Ville les Suresnois qui en font la demande, un samedi par mois. La prochaine permanence se tiendra sur rendez-vous **le samedi 5 décembre, de 9h30 à 11h.**

Les rendez-vous se feront sur demande écrite uniquement. Pour prendre rendez-vous, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivant, en précisant l'objet de celle-ci : i_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr

Pour pouvoir recevoir toutes les personnes dans de bonnes conditions, le nombre de rendez-vous est limité dans ce créneau horaire.

La Mairie mobile

La Mairie mobile est un engagement du mandat. Les élus vont à la rencontre des Suresnois et répondent à leurs sollicitations.

Les principaux objectifs recherchés sont :

- d'informer les Suresnois et de recueillir leurs attentes ;
- d'expliquer les projets et décisions de la collectivité ;
- d'échanger avec la population et d'être alertés sur les sujets qui posent ou pourraient poser problème ;
- d'orienter les Suresnois vers les structures et services adaptés à leurs besoins.

Cette démarche repose sur les valeurs suivantes que la ville souhaite porter auprès des Suresnois : proximité, disponibilité, écoute, dialogue, pédagogie et service.



La Mairie mobile a débuté sur le marché Caron le 8 novembre. Les prochaines permanences sont prévues de 9h30 à 12h30 les :

- **dimanche 6 décembre** sur le marché Caron ;
- **samedi 12 décembre** sur le marché Zola ;
- **dimanche 20 décembre** sur le marché Caron.

3 à 4 élus sont mobilisés à chaque permanence de la Mairie mobile.

3. Point sur la crise sanitaire et ses répercussions à Suresnes

La situation sanitaire à Suresnes

La Mairie est tributaire des décisions de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

1. A chaque annonce gouvernementale, le Préfet publie un arrêté.
2. Cet arrêté donne ensuite lieu à des échanges entre la Préfecture et les Maires des Hauts-de-Seine.
3. A la suite de ces échanges, l'arrêté est appliqué par la collectivité.
4. C'est la raison pour laquelle un certain laps de temps s'écoule entre les annonces gouvernementales, la publication de l'arrêté et la communication des mesures au niveau locale.
5. Certaines décisions sont laissées à l'appréciation des Maires.

Les activités et services

Selon les premiers retours de la Préfecture et en préambule à la publication de l'arrêté préfectoral, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre.

Activités et services	Ouverture / fermeture	Remarque
-----------------------	-----------------------	----------

Marchés Zola et Caron	Ouverts	Pour le commerce alimentaire uniquement
Commerces de gros et jardineries (Castorama et Botanic)	Ouverts	

Médiathèques	Fermées	Maintien du portage à domicile et du drive
Musée, cinéma et théâtre	Fermés	Répétitions autorisées au sein du théâtre de Suresnes Jean Vilar
Conservatoire et école d'arts plastiques	Fermés	
Accueils des services municipaux (état-civil et point d'accès au droit notamment)	Ouverts	Sur rendez-vous

Etablissements sportifs	Fermés	Sauf pour les scolaires et les compétitions professionnelles (à huis clos)
-------------------------	---------------	--

Parcs et jardins	Ouverts	
Skate park, city stade	Fermés	
Cimetière	Ouverts	
Lieux de culte	Ouverts	

Dans les écoles

- Les écoles restent ouvertes (comme les collèges et lycées).
- Les établissements scolaires pourront utiliser les équipements sportifs pour les cours d'éducation physique et sportive des élèves. La Mairie est en attente de précisions pour les piscines.
- La restauration scolaire est maintenue selon les protocoles applicables.
- L'accueil périscolaire est maintenu.

- Les circulations des élèves dans l'établissement doivent être limitées. Les récréations doivent être organisées par groupe et si cela n'est pas possible, un temps calme en classe doit être privilégié.
- Il est conseillé un étalement des arrivées et des entrées dans le temps
- Le port du masque sera obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans et l'Education Nationale demande à chaque famille de les fournir. Pour information, la ville de Suresnes fournira un masque par enfant.

La ville de Suresnes entretient une collaboration étroite avec l'Education nationale en vue d'établir les prescriptions sanitaires.

Ouverture d'un nouveau centre de tests PCR à Suresnes le 22 octobre 2020

Afin de désengorger le laboratoire Longchamp et l'Hôpital Foch, les locaux de la passerelle des arts (anciens locaux de l'école d'arts plastiques, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle) ont été mis à la disposition gracieuse du Laboratoire Biogroup pour de procéder aux prélèvements PCR.

Le site est ouvert depuis le jeudi 22 octobre. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

- 9h-12h : réservé aux personnes prioritaires (avec prescription médicale ou SMS de la CPAM ou professionnel de santé) ;
- 14h-17h : ouvert à tous.

Les prélèvements PCR effectués au laboratoire Longchamp et au Centre Médical Municipal seront arrêtés à compter de fin octobre.

Une rubrique du site Internet est dédiée au centre PCR : <https://www.suresnes.fr/depistage-pcr-ce-qui-change-a-suresnes-et-dans-les-hauts-de-seine/>

Restez informé(e) !

- Une page du site Internet de la Ville recense l'ensemble des mesures impactant le territoire : <https://www.suresnes.fr/la-ville-repond-a-vos-questions/>
- La Mairie communique également ces informations sur les réseaux sociaux.

Madame BOURSEAU précise qu'elle et sa fille sont allées se faire tester au sein du centre de test Biogroup de la Passerelle des arts il y a 15 jours. La fille de Madame BOURSEAU a reçu les résultats de son test rapidement mais Madame BOURSEAU les attend toujours. L'information est communiquée à la responsable du Centre Médical Municipal de Suresnes.

Madame de CRECY rappelle que des tests antigéniques sont également proposés dans la plupart des pharmacies de la Ville et, à l'initiative de la Région Ile-de-France, dans les lycées et les gares franciliennes.

Elle rappelle également les mesures mises en place afin de soutenir les commerçants suresnois :

- exonération pour 2020 de la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure) et les droits de terrasse ;
- lancement d'une plateforme de « Click & Collect » ;
- mise en place d'un numéro unique pour les commerçants et artisans : 01 42 04 91 52 ;
- campagne d'appel et de soutien personnalisé à tous les commerçants et artisans ;
- aide au déploiement de l'E-commerce.

A la suite de l'allocution du Président de la République le 26 novembre, les mesures sanitaires ont évolué. L'ensemble des mesures est décrit sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/mesures-sanitaire-28-novembre/>.

Il est important de souligner que les deux médiathèques de Suresnes ont rouvert leurs portes : <https://www.suresnes.fr/les-mediathèques-reouvrent-leurs-portes/>.

4. Point sur le référencement des commerces de proximité

Dans un contexte compliqué pour le commerce de proximité, il est proposé aux commerçants de la ville de référencer leurs activités sur un annuaire mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Ile-de-France, via le site Internet de la ville, afin de gagner en visibilité : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/commerce/les-commerces-de-suresnes/>

Les membres des CCQ sont invités à faire la promotion de cet outil auprès de leurs commerçants.

1. Point sur le projet Gallieni

1. Pour rappel, le projet initial consistait à ériger deux tours jumelles d'une hauteur de 235 m. Présenté en juin 2018 ce projet a été abandonné à la suite de l'avis négatif de l'architecte des bâtiments de France.
2. Un second projet a vu le jour. Ce projet, dont la hauteur était ramenée à une cinquantaine de mètres, mêlait commerces et logements. Il a également été abandonné compte-tenu de son manque d'intégration dans l'environnement urbain.
3. Un nouveau projet a été présenté lors la réunion du 7 octobre dernier respectant la limitation de hauteur à 45m découlant de la modification du PLU en 2020. Ce projet va dans le sens d'une préservation des échappées visuelles sur Paris, La Défense et le Mont Valérien. Le permis de construire a été déposé la semaine dernière.

600 Suresnois ont suivi le 7 octobre la réunion de présentation du projet. Il est précisé que la hauteur du futur ensemble ne devrait pas excéder la hauteur du bâti environnant (19m). Monsieur PERRET précise que le projet sera étagé et permettra de maintenir la perspective paysagère sur Paris et le bois de Boulogne. Le désamiantage de la structure doit débuter en 2022 et les travaux en 2025. Madame de CRECY précise que Monsieur le MAIRE suit le projet de très près.

Monsieur LIQUITO s'interroge sur la capacité des commerces et des transports en commun à absorber l'arrivée de nouveaux habitants. Madame de CRECY précise que la Mairie a des échanges réguliers :

1. avec le Département afin de développer un bus à haut niveau de services, en site propre, sur les axes départementaux ;
2. avec IDFM et la RATP au sujet du tramway.

Monsieur LIQUITO demande si l'entrée du parking de la résidence, prévue côté quartier, pourrait être déplacée côté quai. Madame GORGUEIRA s'interroge quant à elle sur l'impact du projet sur les crèches, les écoles, le collège Jean Macé et les activités périscolaires. Un point sur ces sujets sera fait lors de la prochaine réunion.

Monsieur PERRET annonce la constitution d'un groupe de travail sur ce projet et son impact sur le quartier au sein du CCQ.

3. Actions destinées à améliorer le cadre de vie

- Végétalisation de l'avenue Pompidou

Les travaux de végétalisation de l'avenue Pompidou ont débuté mi-novembre. Les opérations suivantes sont prévues :

1. installation de l'arrosage automatique ;
2. plantation d'hortensias tout le long de l'avenue ;
3. réaménagement du rond-point Pompidou par la réalisation d'une bordure en pavée et l'implantation de rochers en protection des massifs.

- Sécurisation de l'avenue Pompidou et de ses abords

Cette partie du quartier est le cadre de rassemblements qui génèrent des nuisances et pèsent sur le quotidien des habitants. Les mesures suivantes ont été prises :

1. Installation d'une caméra nomade à l'angle de l'avenue Pompidou et de la rue Salomon de Rothschild (cette caméra nomade sera remplacée par une caméra fixe en 2021) ;
2. Fermeture courant décembre de la cour de l'école Henri Dunant rue du Commandant Rivière par le bailleur Hauts-de-Seine Habitat (l'accès à la cour sera fermé par un portail en dehors des horaires d'ouverture de l'école afin d'éviter les rassemblements).

En complément les patrouilles de la Police Municipale se poursuivent sur la voie publique et dans les parties communes des résidences d'Hauts-de-Seine Habitat. Les agents de la Police Municipale verbalisent les contrevenants dès que les circonstances le permettent (rupture du confinement, non port du masque, jet de détritrus sur la voie publique, tapage...).

Madame DEMAUX demande où en est le plan vélo. Madame de CRECY précise que la Ville souhaite s'appuyer sur les acteurs locaux, les membres des CCQ, les associations et les habitants afin de mettre en place le plan vélo suresnois. La commission extramunicipale Suresnes Durable, dont le lancement a été voté lors du Conseil Municipal du 12 novembre dernier, travaillera notamment sur cette thématique. Des ateliers sur la pratique du vélo à Suresnes, ouverts aux membres des CCQ et aux Suresnois, auront lieu début 2021.

Les décisions du dernier conseil municipal sont consultables sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/commerces-guillaume-boudy-au-cote-des-commerçants-suresnois/> Le prochain conseil municipal aura lieu le

mercredi 9 décembre, à 19h, dans la salle des Fêtes. La séance sera ouverte au public dans le strict respect des consignes sanitaires et diffusée en direct sur le site Internet et sur la chaîne YouTube de la Ville.

Madame BOURSEAU souligne qu'il est nécessaire que le square Dominique Chavoix soit fermé pendant l'été à l'heure dite (21h30). L'ouverture en soirée du parc entraîne des nuisances découlant de la présence de jeunes jusqu'à tard le soir. Il est précisé qu'effectivement la Police Municipale, qui est en charge de la fermeture des parcs, est intervenue tardivement plusieurs fois. Des solutions alternatives sont à l'étude pour l'été 2021. Madame LECLAND ajoute cependant que les jeunes au sein du square n'ont jamais abîmé les plantations du jardin partagé qui s'y trouve. Les horaires des Parcs et jardins sont disponibles sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/cadre-de-vie/parcs-et-jardins/>

Madame GORGUEIRA et Madame PALOMARES font part de remontées négatives quant à l'attitude de certains agents de la Police Municipale. Il est répondu qu'il est nécessaire que les habitants fassent remonter des informations circonstanciées (constat, jour et horaires) lorsqu'ils observent un dysfonctionnement des services de la Ville.

Madame BOURSEAU demande une verbalisation systématique des contrevenants, notamment pour tapage nocturne. Il est rappelé que la Police Municipale a pour consigne de sanctionner le comportement inapproprié des contrevenants. Dans la nuit du 19 au 20 novembre la Police Municipale a par exemple procédé à 24 verbalisations à l'encontre de 8 contrevenants rue du Commandant Rivière pour non-présentation de l'attestation de déplacement, non port du masque, jet de détritrus, tapage et déversement de liquide insalubre. Il est rappelé également que la Police Municipale (joignable au 01 41 18 69 32) est présente sur la voie publique :

- du lundi au samedi de 6h45 à 2h du matin,
- le dimanche de 6h45 à 22h30.

La nuit, à partir de 2 du matin, c'est la Police Nationale qui prend le relais. La Police Nationale est joignable, jour et nuit, en composant le 17. Ces informations sont consultables sur le site Internet de la Ville : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/securite/polices-et-numeros-durgence/>

Monsieur LIQUITO trouve dommage que les travaux rue de Verdun et avenue Pompidou aient été réalisés concomitamment. Cela impacte fortement le

stationnement dans cette partie du quartier. Cette information est transmise aux services intéressés.

5 PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF PAR MADAME COUPRY, CONSEILLERE MUNICIPALE

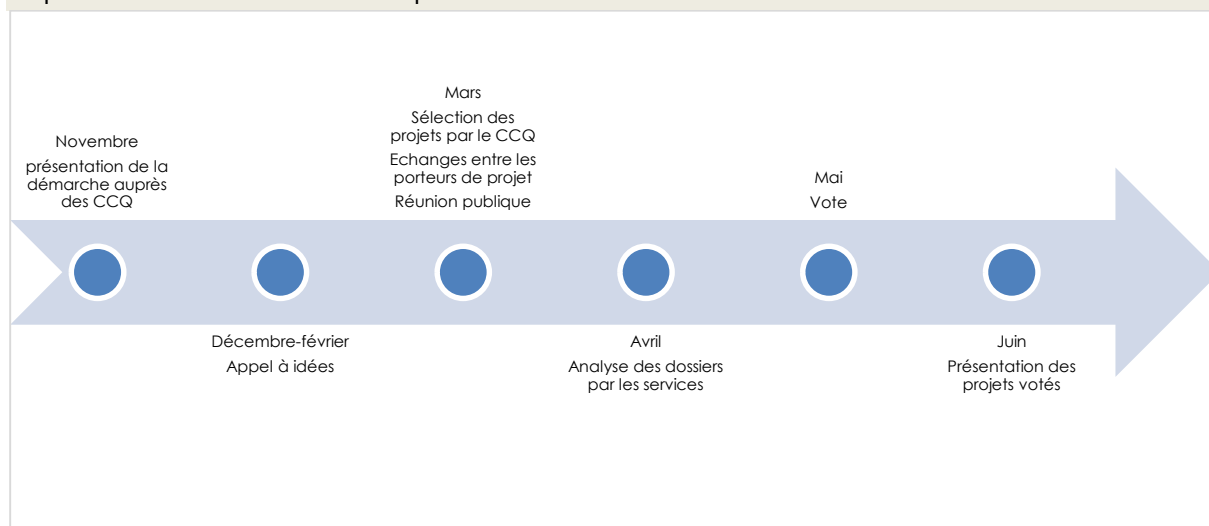
Madame COUPRY revient sur le déploiement du budget participatif et ses modalités. Ce dernier répond aux objectifs suivants :

- améliorer la vie quotidienne des Suresnois dans chacun des quartiers ;
- faire participer les Suresnois à la vie de leur quartier ;
- faire remonter de bonnes idées ;
- développer des projets au plus près des besoins des Suresnois.



- 15 000 € pour le CCQ Ecluse Belvédère, pour tout type de projet entrant dans les compétences de la commune.
- Possibilité pour les Suresnois et non Suresnois travaillant à Suresnes de proposer une idée, quel que soit leur âge, seuls ou en groupe (voisins, amis, associations...).

Madame DEMEAUX propose d'utiliser le budget participatif pour créer des espaces verts au sein du quartier.



6 EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

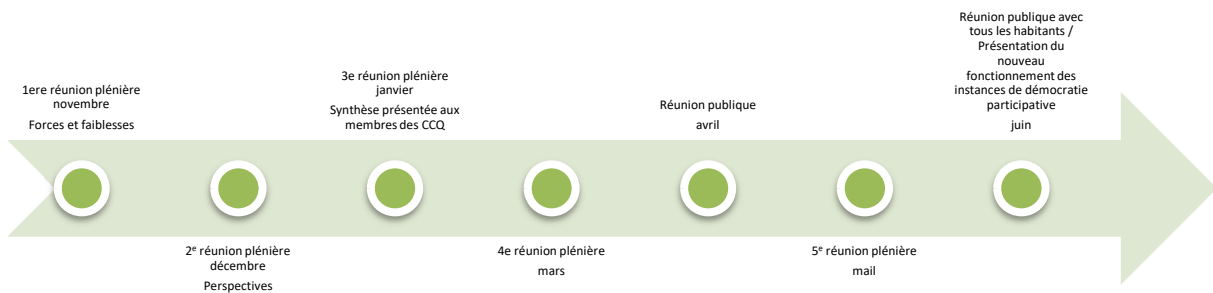
L'année 2020-2021 repose sur un double enjeu pour les CCQ :

- Améliorer la cadre de vie des Suresnois ;

- Faire évoluer les instances de démocratie participative.

Les membres des CCQ sont invités à identifier les forces et faiblesses des instances de démocratie participative.

La synthèse de ces réflexions sera complétée et débattue lors de la réunion plénière de décembre. Cette réflexion sur l'évolution des instances sera menée étape par étape toute cette année :



Madame DE CRECY, Monsieur PERRET et Madame COUPRY remercient chaleureusement les membres pour leur engagement et leur mobilisation au quotidien pendant cette période difficile et leur donnent rendez-vous à la prochaine réunion plénière prévue le mardi 15 décembre à 19h en visioconférence.